

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers  
En exercice : 36  
Présents : 30  
Votants : 33

L'an deux mille dix-sept, le treize mars à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 6 mars 2017

Résultat du vote

Pour : 33  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Philippe QUINTIN (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte); Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET, Nathalie HENNER, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Céline BOURSIER, Jean-Claude SARTER (Saint-Laurent du Pont); Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint Pierre de Chartreuse) ; Jacques RICHEL (Saint Pierre de Genebroz) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38); Louis BOCCHINO (Saint- Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs : Gérard ARBOR à Patrick FALCON ; Cédric VIAL à Myriam CATTANEO ; Pierre Auguste FEUGIER à Martine MACHON

**OBJET : ACQUISITION D'UN NOUVEAU LOGICIEL  
POUR LE SPANC**

**CONSIDERANT** l'intérêt de changer de logiciel pour l'application métier SPANC afin d'améliorer la qualité du service.

- Possibilité d'avoir accès aux données, de remplir les données depuis le terrain
- Aide pour la programmation des tournées
- Appui pour la rédaction des différents courriers (avis de passage, rapports de divers contrôles...)
- Possibilité de faire des requêtes plus affinées (utile pour le RPQS et Agence de l'Eau)
- Possibilité d'inter-connexion avec le portail Parc de Chartreuse en mode web
- Les 17 communes pourront avoir accès aux données SPANC par le biais d'un code couleurs donnant le degré de conformité des installations

**CONSIDERANT** que le coût du changement de logiciel est d'environ 18460€. Il existe l'opportunité de bénéficier d'une subvention à hauteur de 50 % du montant total de la part de la région Auvergne-Rhône-Alpes par le biais du Parc Naturel Régional de Chartreuse.

**RAPPELLE** que la commission SPANC qui s'est réuni le 3 novembre 2015 s'est positionnée en faveur d'un changement de logiciel.

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE** :

- **ACCEPTÉ** le montage financier avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse ;
- **S'ENGAGE** à financer les 50% restant du montant de la prestation changement de logiciel.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 14 mars 2017,

